



Le dimanche 23 août 2015

## Experts de l'ONU appellent à protéger les résidents du Camp Liberty

**Le 20 août 2015-** Les institutions des Nations Unies ont une obligation morale et légale de protéger les membres de l'Organisation des Moudjahidine du Peuple d'Iran (OMPI) au camp Liberty, selon un membre haut placé du comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies. Le professeur Jean Ziegler, membre du comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme, a affirmé :

« Les représentants du Conseil National de la Résistance Iranienne (CNRI) ici à Genève ont fait circuler un appel aux membres du comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme, qui tient sa 19ème session. La plupart des membres du comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme ont signé cet appel préparé par le Conseil National de la Résistance Iranienne », a affirmé M. Ziegler.

Il a ajouté qu'il y avait deux points importants dans cet appel :

« Les membres du comité soutiennent complètement [la déclaration de dénonciation du Haut Commissaire pour les Droits de l'Homme](#), une personne prestigieuse qui fait autorité, et qui dénonce dans son appel du 5 août les exécutions qui ont lieu en Iran, en particulier les exécutions arbitraires de prisonniers politiques. »

« Deuxièmement, nous les membres du comité consultatif ayant signé l'appel des Moudjahidine (OMPI) dénonçons et exprimons notre inquiétude au sujet de la situation au Camp Liberty. »

« Le Camp Ashraf est un camp de réfugiés protégé par la juridiction internationale où les hommes et femmes de la Résistance Iranienne ont résidé sous la protection du droit international. La population d'Ashraf a volontairement accepté de se déplacer au Camp Liberty sous le contrôle de l'ONU. Lorsqu'ils sont arrivés au Camp Liberty, où ils se trouvent aujourd'hui, ils ont trouvé des conditions indignes, sans garantie de paix ou protection. Deux attaques criminelles ont eu lieu contre le Camp Liberty.

Les habitants du Camp Liberty font toujours face à un danger permanent, alors que ce sont des combattants pour la liberté, non pas des terroristes, mais seulement des personnes qui offrent l'exemple d'une résistance pacifique et démocratique à un régime terroriste à Téhéran. »

« Nous pensons – et je parle maintenant en tant que membre du comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme, pour moi-même et mes collègues qui ont signé l'appel du Conseil National de la Résistance Iranienne -, que nous, membres des mécanismes des droits de l'homme ici à Genève, avons l'obligation de protéger le Camp Liberty. »

« Le statut international des réfugiés autorise ces hommes et ces femmes pacifiques, qui sont l'incarnation de l'opposition démocratique à un régime terroriste », à être protégés, a-t-il affirmé.

« Nous avons, en vertu du droit international, l'obligation morale et légale d'assurer une protection permanente à la population qui vit au Camp Liberty, qui résiste, dont les membres sont un exemple pour tous les individus libres dans le monde grâce à leur combat, leur patience et leur détermination. »

**Camp Liberty: Malades empêchés de se rendre aux rendez-vous chirurgicaux**





## DERNIERES NOUVELLES D'ACHRAF



**Le 20 août 2015-** Les forces irakiennes, aux ordres du comité gouvernemental chargé de la répression des Achrafiens, ont empêché des vêtements achetés par les habitants d'entrer dans le camp Liberty. Les agents irakiens dirigés par Faleh Fayaz, conseiller à la sécurité nationale du gouvernement irakien, ont déclaré avoir reçu l'ordre de bloquer l'entrée de ces produits. Ils ont stoppé le véhicule qui les transportait avant de le renvoyer au bout de quelques heures sans même l'inspecter. Les habitants avaient pourtant informé à l'avance la MANUI de ces achats et de leur livraison à Liberty.

Le dimanche 16 août, sur les ordres de ce comité de répression, des agents irakiens ont empêché quatre patients de se rendre à leurs rendez-vous de chirurgie oculaire dans un hôpital de Bagdad. Ils attendaient pourtant depuis longtemps ces rendez-vous médicaux afin d'y subir des interventions chirurgicales. Cela fait plusieurs fois que les rendez-vous chirurgicaux de ces 4 patients sont ajournés en raison des obstructions des forces irakiennes. Le même jour, ces dernières ont empêché quatre autres patients, souffrant de problèmes auditifs, d'aller à un hôpital à Bagdad, ce qui a entraîné l'annulation de leurs rendez-vous tant attendus.

L'intensification du blocus de Liberty qui touche notamment les produits de première nécessité, entre dans sa quatrième semaine. Au cours de cette période, le comité répressif a empêché l'entrée de nombreux articles achetés par les habitants comme des ventilateurs, des insecticides, des prises électriques, des batteries de groupes électrogènes, des câbles électriques, de la papeterie, des pièces de rechange pour bicyclettes, véhicules, réfrigérateurs, climatiseurs et pompes à eau.

### **Irak : Nouri Al-Maliki responsable de la chute de Mossoul aux mains d'EI ?**

**Le 20 août 2015-** L'ancien Premier ministre irakien Nouri Al-Maliki est visé par un rapport d'enquête parlementaire l'impliquant dans la chute en juin 2014 de Mossoul, la deuxième ville d'Irak, aux mains des jihadistes du groupe Etat islamique (EI).

Le rapport, remis au président du Parlement Salim al-Joubouri, implique 35 autres responsables, dont ceux du ministre de la Défense de l'époque Saadoun al-Doulaimi et du gouverneur de la province de Ninive, dont Mossoul est le chef-lieu, Atheel al-Nujaifi.

"Aucun des noms présents dans ce rapport ne sera effacé, et tous seront transmis à la justice (...) et ceux qui sont responsables de la chute de Mossoul devront rendre des comptes", a assuré M. Joubouri.

En tant que commandant en chef de l'armée, M. Maliki a cherché à centraliser le contrôle de l'armée dans ses services et joué une part importante dans son affaiblissement, en nommant notamment des commandants choisis pour leur loyauté plutôt que leur compétence, selon plusieurs experts.

La politique de Maliki avait suscité le mécontentement de la minorité arabe sunnite. Sous l'influence de l'Iran, elle a consisté en une guerre ouverte contre les revendications des démocrates irakiens, chiïtes et sunnites confondus, pour le partage du pouvoir et le respect des règles démocratiques. Des milliers de personnes ont été emprisonnées, torturées et exécutées, plaçant l'Irak au troisième rang du classement mondial pour les peines capitales. C'est sur cette frénésie meurtrière que s'est appuyé le Daech pour lancer sa conquête morbide.